COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de GARCHES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le lundi 9 octobre 2023 à 18 heures 00, en Mairie, sous la Présidence de Madame Jeanne BECART Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :
Jeanne BECART, Bertrand OLIVIERO, Béatrice BODIN, Thierry MARI, Cécile PONY-VIGIER, Charlotte BAQUET, Benoît BAS, Allain MAIRE, Bruno GUERRA, Marc LAUNAY, Sylvie THOMAS-DURIER, Sophie RECHSTEINER, Thierry DE PONCINS, Patricia SAVIN, Benoît CUIGNET, Grégoire VERSPIEREN, Caroline FACY, Grégory DEBAUVE, Roman JACQUEMONT, Emilie BRIAND, Solène ALLANIC, Nathalie BOINET, Agnès DUMONT, Yann BURSTEIN, Yves MENEL, Laurence DERMAGNE, Philippe HERZOG

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) REPRÉSENTÉ(S) :
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE À Béatrice BODIN, Julien MAGITTERI À Solène ALLANIC, Pierre-Louis BRIÈRE À Cécile PONY-VIGIER, Sylvie BOSSET À Yves MENEL, Isabelle LE MADEC À Philippe HERZOG,

ABSENT(S) :
Nathalie LOUVEL

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	27
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants pouvoirs compris	32

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Emilie BRIAND

2023.10.09.001
DELIBERATION PORTANT MAINTIEN DES FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE DE BENOIT BAS

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 15 voix contre la cessation des fonctions de Monsieur Benoit BAS s'étant manifestées, 14 pour et 3 votes blancs ;

PREND ACTE du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Monsieur Benoit BAS, adjoint au Maire ;

DECIDE de maintenir les fonctions de Monsieur Benoit BAS en tant qu'adjoint au Maire ;

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Enregistrement de la préfecture en date du : 10/10/2023
Date exécutoire :

L'ordre du jour étant levé, la séance est épuisée à 19h10
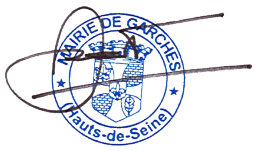
Signé électroniquement par
Jeanne BECART